



FICHE DE DONNÉE DE SÉCURITÉ

FiberTite® FTR-390 Adhésif

Rev. Date: 9 Sep 2024

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Nom du produit : FTR-390 Adhésif pour toiture

Utilisation recommandée : Adhésif pour toiture

Fabricant : SEAMAN CORPORATION
1000 Venture Blvd.
Wooster, OH 44691 USA
PHONE: (330) 262-1111
www.seamancorp.com

24-HR EMERGENCY (Chemtrec)
U.S./Canada: (800) 424-9300
International: +1 703 527-3887

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Pictogrammes :



Mention d'avertissement: **ATTENTION**

Classification:

Irritation oculaires – Catégorie 2A
Sensibilisation cutanée - Catégorie 1

Mention de danger:

Provoque une sévère irritation des yeux
Peut provoquer une allergie cutanée

Conseils de prudence:

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols
Se laver les mains et la peau exposée soigneusement après manipulation
Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever avec précaution les particules déposées sur la peau. Rincer à l'eau fraîche
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Stockage: nul

Élimination : Éliminer le contenu et récipient conformément à la réglementation locale, régionale et nationale.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

<u>Composants</u>	<u>CAS No.</u>	<u>% par poids</u>
Asphalte de pétrole	8052-42-4	40-70

SECTION 4. PREMIER SECOURS

Inhalation : Aller à l'air frais. Consulter un médecin si les symptômes persistent.
Contact avec la peau : Laver la peau exposée à l'eau et au savon. Ne pas utiliser de solvants ou de diluants. Si l'irritation se développe ou persiste, consulter un médecin.
Contact avec les yeux : Rincer les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.
Ingestion : Consulter un médecin. Ne pas faire régurgiter.

SECTION 5. MESURE DE LUTTES CONTRE LES INCENDIES

Propriétés d'inflammabilité : La décomposition thermique peut libérer des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques.
Moyens d'extinction appropriés: Mousse résistante à l'alcool, CO₂, poudres, eau pulvérisée
Produits de combustion : L'incendie produit une fumée noire et dense.
La protection des pompiers : Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de feu complète. Aucune procédure spéciale ne devrait être nécessaire pour ce produit.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Utiliser la protection individuelle recommandée dans la section 8.
Précautions environnementales : Aucune procédure particulière n'est nécessaire.
Méthodes de confinement : Aucune procédure particulière n'est nécessaire.
Méthodes de nettoyage : Aucune procédure particulière n'est nécessaire.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation : Utiliser l'équipement de protection recommandé dans la section 8. Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé. Éliminer toute source d'inflammation. Se laver les mains après contact.
Stokage : Éviter les températures extrêmes. NE PAS CONGELER. Durée de conservation : un an à compter de la date de fabrication. Tenir à l'écart des agents oxydants et des matières fortement acides ou fortement alcalines.

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

DIRECTIVES EN MATIÈRE D'EXPOSITION

COMPOSANT	OSHA (PEL)	ACGIH (TLV)	NIOSH (REL)	REMARQUES
Asphalte de pétrole (8052-42-4)		0.5 mg/m ³ TWA (Fraction respirable - sous forme d'aérosol soluble dans le benzène)		

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôle technique :	Prévoir une ventilation locale par aspiration.
Yeux/Visage :	Porter des lunettes de protection.
Peau :	Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques
Respiration :	Si les limites d'exposition sont dépassées, une protection respiratoire approuvée par le NIOSH doit être fournie.
Hygiène Générale :	Se laver les mains à l'eau et au savon après avoir manipulé le produit.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence :	Liquide noir	Odeur :	Pétrole léger
Seuil olfactif:	Non disponible	Ph :	10.2-11.2
Point de fusion / congélation:	Non disponible	Point d'ébullition :	100°C (212°F)
Point d'éclair:	>100°C (212°F)	Taux d'évaporation :	<1,0 (acétate de butyle=1)
Inflammabilité :	n/a	LFL/UFL :	Non disponible
Pression de la vapeur :	260 mmHg @ 100°C	Densité de vapeur :	Supérieure à l'air
Densité relative:	1,02	Solubilité :	Dispersibles
Coefficient de partage :	Non disponible	Température	Non disponible
Température de décomposition:	Non applicable	d'auto-inflammation:	
		Viscosité:	Non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique:	Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées.
Condition à éviter :	Sources d'inflammation.
Matériaux incompatibles :	Agents oxydants, acides forts et bases fortes.
Décomposition dangereuse :	Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.
Réactions dangereuses :	Ne sera pas réalisé.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ :

Résumé :	Irritant pour les yeux et la peau.
Inhalation :	Peut provoquer une irritation des poumons.
Contact avec la peau:	Sécheresse de la peau et dermatite possibles
Contact visuel :	Peut provoquer des irritations, des rougeurs et des brûlures ; les vapeurs peuvent également provoquer des irritations.
Ingestion :	Irritation de l'appareil gastro-intestinal.
Organes cibles :	Peau, yeux, poumons.

TOXICITÉ AIGUË Ce produit n'a pas fait l'objet de tests toxicologiques.

CANCÉROGÉNITÉ Ce produit n'est pas classé comme cancérigène ou cancérigène potentiel par l'OSHA, le NTP, l'ACGIH ou le CIRC. En outre, aucun des composants présents à des niveaux supérieurs à 0,1 % n'est classé comme cancérigène.

TOXICITÉ CHRONIQUE Aucune donnée n'est disponible sur la mutagénicité, les effets sur la reproduction ou le développement.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Ne pas déverser dans les égouts ou les cours d'eau.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Éliminer les déchets conformément aux réglementations fédérales, nationales et locales en matière de contrôle de l'environnement. Ce matériau peut être classé comme dangereux en vertu de la loi sur la conservation et la récupération des ressources (Resource Conservation and Recovery Act). (40 CFR 261).

SECTION 14. INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

Ce produit n'est pas dangereux pour le transport.

SECTION 15. INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

SARA Titre III :	Santé :	Aiguë <u>OUI</u>	Chronique <u>NON</u>	EHS <u>NON</u>
	Physique I:	Feu <u>NON</u>	Réactivité <u>NON</u>	Pression <u>NON</u>

SARA 313 (TRI): Ce produit contient les produits chimiques suivants soumis à déclaration en vertu de la loi sur les amendements du Superfonds (Superfund Amendments Reauthorization Act), titre III, section 313 (Inventaire des rejets toxiques) :

<u>Composant</u>	<u>% par poids</u>
Aucun	

Proposition 65 de la Californie :  **AVERTISSEMENT** : Ce produit peut vous exposer aux produits chimiques bitume (asphalte) et silice cristalline, qui sont reconnus par l'État de Californie comme étant cancérogènes. Pour plus d'informations, consultez le site www.P65Warnings.ca.gov.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité se rapportent uniquement au matériau spécifique désigné ici et ne concernent pas l'utilisation en combinaison avec tout autre matériau ou dans tout processus. Aucune garantie de qualité marchande ou autre garantie, expresse ou implicite, n'est donnée. En aucun cas, les informations fournies ici ne peuvent être considérées comme faisant partie des conditions générales de vente. Seaman Corporation n'assume aucune obligation ou responsabilité pour les informations données ou les résultats obtenus. Tous les matériaux peuvent présenter des risques inconnus et doivent être utilisés avec prudence. La détermination finale de l'adéquation de tout matériau relève de la seule responsabilité de l'utilisateur.

Pour toute question relative à la sécurité de ce produit, envoyez un courriel à l'adresse suivante msds@seamancorp.com ou appeler (330) 262-1111.

FiberTite® est une marque déposée de Seaman Corporation.



Innovative Customer Solutions through Fiber and Polymer Technology

1000 VENTURE BLVD. • WOOSTER, OHIO 44691
PHONE: (330) 262-1111 • FAX: (330) 263-6950 • www.seamancorp.com